

BUREAU DIRECTEUR REGIONAL DE FRANCHE-COMTE

Procès Verbal de la réunion du 18 Février 2015

Présents : Gilles DA COSTA, Jean-Paul PONCHON, Robert DEMOLY, Eric PIHET, Laurent MONROLIN, Roger CHEVALIER, Michel COLIN, Benoît CORDIER, Sandrine JACQUES

Invité présent : Jean-Charles ROMAGNY

Excusé : Philippe BERTEAUX,

Absent : Gérard NICOLET

Secrétariat de séance assuré par Sandrine JACQUES

Dans son introduction, le Président Gilles DA COSTA revient sur la fin de la saison cyclo-cross, lors des Championnats du Monde le Comité de Franche-Comté était très bien représenté, même si les résultats obtenus ont été en deçà de nos espérances.

Puis le Président souligne le succès du séminaire des dirigeants qui s'est déroulé le 14/02/15, les 30 participants ont été très satisfaits des interventions et échanges qui ont eu lieu sur le thème : Comment valoriser son club.

1/ Point dossiers en cours

- Entente Bourgogne/Franche-Comté :

L'Assemblée Générale a eu lieu à Dole, les statuts ont été approuvés et les membres du Conseil d'Administration ont été élus.

Une réunion du Conseil d'Administration s'est tenue le 16/02/15, pour chaque dossier des référents ont été nommés :

Site Internet : Gilles Zoppi (+ Philippe Berteaux et Denis Repérant)

Arbitrage : Joël Melzer et Robert Démoly

Collectif Juniors : Laurent Riotte (+ les 2 CTS)

DN Dames : Guy Lépée (+ les 2 CTS)

Formation: Jean-Michel Guenot (+ Laurent Monrolin)

En ce qui concerne la mise en œuvre du Plan d'Excellence Sportive, un correctif est en cours par la DTN car le Pôle de Besançon n'est actuellement pas référencé, par erreur.

Les CTS de Bourgogne et de Franche-Comté devront procéder à un diagnostic sur les besoins en terme de structures de formations.

Pour ce qui est de la labellisation, nous avons 2 structures en Franche-Comté qui doivent être labellisées : CC Etupes puis Section Sportive Jules Haag.

Il est nécessaire d'informer les clubs à ce sujet, de leur présenter le cahier des charges pour arriver ensuite à la labellisation.

Pour son fonctionnement, l'Entente Bourgogne/Franche-Comté a besoin d'avoir un fond de Trésorerie, proposition que le comité de Franche-Comté fasse une avance de 5000€ pour démarrer. Cette proposition est votée par 8 voix pour et 1 voix contre.

- Dossier CNDS :

Laurent Monrolin présente les axes qui pourraient être retenus : Développement de la Pratique Féminine (fonctionnement DN Dames, Minimes, Cadettes...), Formation Cadres et Arbitres, Détection Jeunes licenciés (déplacements nationaux, stages toutes catégories des équipes régionales) et Equipe Technique Régionale (vacations).

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité.

Le CTS s'est rapproché des Comités Départementaux pour avoir une vision globale de l'ensemble des projets et dossiers, il a pu répondre aux questions posées par les CD du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort qui avaient répondu présents.

2/ Etat succinct des licences (voir graphique dans annexe situation financière)

Le nombre de licenciés à cette date est plus élevé que l'année précédente à la même période, un état plus précis sera fait pour la prochaine réunion du Comité Directeur.

3/ Point Financier : (voir document joint)

Le fait d'avoir actuellement dépassé le montant prévu des dépenses s'explique notamment par l'achat du véhicule et le règlement de factures importantes de la FFC.

4/ Questions Diverses :

- l'organisation d'une Manche de Coupe de France VTT a été attribuée au VTT Conliège, elle se déroulera à Lons-le-Saunier du 19 au 21 juin 2015

- L'Amicale Cycliste Bisontine est en cours de discussion avec la FFC pour l'organisation du Championnat de France de cyclo-cross de janvier 2016, concernant le coût notamment.

- Robert Démoly nous informe que dans le cadre du partenariat entre la FFC et Armor Lux, un bon d'achat de 470€ nous a été attribué, pour des tenues d'arbitres. Il propose d'acheter une vingtaine de polos et de les répartir entre les différentes disciplines, un polo pourrait être donné à chaque nouvel arbitre, à condition qu'il ait déjà officié sur un certains nombres d'épreuves.

- Les nominations d'arbitres pour les épreuves du calendrier fédéral sont validées.

- Challenge Crédit Mutuel : les épreuves proposées pour composer ce Challenge sont validées. La finale et la remise des prix auront lieu lors du Prix de Marchaux, le Comité Régional participera aux frais engendrés pour le vin d'honneur lors de cette remise des prix.

- Suite à la demande de l'A.C Bisontine pour se voir reverser la surtaxe appliquée sur les droits d'engagement de la manche de Coupe de France de cyclo-cross qu'ils ont organisé, la plupart des membres du bureau sont plutôt favorables, avant d'acter cela, nous souhaitons faire un état des lieux pour voir comment cela se passe lors d'organisation fédérale dans les autres disciplines.

- Commission Route : Benoît Cordier nous fait part des difficultés à trouver une personne pour prendre la présidence de cette commission. Il propose de composer la commission puis de voir ensuite comment répartir les tâches.

Une proposition sera faite également au prochain Comité Directeur concernant la possibilité de réorganiser certaines commissions, notamment en intégrant la commission féminine à chacune des disciplines et d'intégrer la commission piste à la commission route.

- FFC : dettes de 1 200 000€, Congrès et AG Fédérale à venir.

- Suivi Médical Réglementaire : par décision ministérielle, le financement de ce suivi n'est plus pris en charge pour les athlètes n'étant pas sur les listes haut niveau. Le bureau accepte que le comité régional assure ce financement pour les quelques athlètes du Pôle Espoirs qui seront concernés.

La séance est levée à 21h.

La Secrétaire de séance,
Sandrine JACQUES

Le Président,
Gilles DA COSTA

SITUATION FINANCIERE

18-févr-15

	31-janv-14	31-janv.-15
Cpte 45	544,09 €	1 100,00 €
Cpte 60	215 715,44 €	143 907,69 €
Cpte Tonic 24 mois	46 962,71 €	
Cpte Tonic 36 mois		100 000,00 €
TOTAL	263 222,24 €	245 007,69 €

CAISSE AU 31/01/15 : 12,49 euros

	Créances au 31/01/14	Créances au 31/01/15
Clubs	35 661,00 €	40 061,00 €

2013/2014	du 01/01 au 31/01/14	du 01/11 au 31/01/14
Dépenses	46 370,64 €	96 219,07 €
Recettes	58 715,23 €	183 949,90 €

Solde : + 87 730,83 euros

2014/2015	du 01/01 au 31/01/15	du 01/11 au 31/01/15
Dépenses	76 502,34 €	164 192,93 €
Recettes	61 836,96 €	213 070,65 €

Solde : + 48 877,72 euros

